

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brevans, le 8 juin 2022

SNCF RÉSEAU POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LA MAITRISE DE LA VEGETATION AUX ABORDS DES VOIES



Depuis fin 2021, SNCF n'utilise plus de glyphosate et a mis en place un programme de recherche d'alternatives. Dans le cadre de la loi EGALIM visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans tous les lieux de vie, SNCF Réseau s'engage à maîtriser la végétation en Bourgogne-Franche-Comté de façon plus respectueuse de l'environnement, tout en assurant la circulation des trains en toute sécurité, sur une infrastructure ferroviaire complexe et hétérogène à entretenir.

Une visite sur le site d'ensemencement de Brevans a eu lieu ce mercredi 8 juin en présence de Michel Neugnot, Premier Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Renaud Durand, Directeur Adjoint de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Jérôme Grand, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté.

UNE GESTION ADAPTÉE POUR UNE VÉGÉTATION MAÎTRISÉE

Une gestion adaptée et plusieurs solutions sont mises en place pour répondre aux impératifs de développement durable :

- **L'utilisation de géotextiles** pour empêcher le développement de la végétation sur les pistes, ce qui a été le cas pour le chantier entre Laroche-Migennes et Auxerre en 2021.

- **L'éco-pâturage est une autre alternative.** 100% naturelle, elle permet d'entretenir les talus avec des animaux, et donc sans aucun produit phytosanitaire. Le piétinement des troupeaux de moutons limite la croissance des espèces arborescentes et arbustives et permet de lutter contre les espèces invasives. Depuis 2015, 3 talus ont été entretenus par éco-pâturage dans l'Yonne. En 2022, 30 000€ de prestations d'éco-pâturage seront réalisés dans l'Yonne sur 5 sites différents et 240 000€ investis pour l'installation de 2 parcs à moutons.

- **La gestion sélective**, la préservation des sujets de certains arbres, arbustes ou des haies dans les zones sensibles : de grands chantiers de gestion des dépendances vertes sont mis en place avec systématiquement une sélection d'espèces arbustives favorables à la biodiversité et la valorisation des arbres coupés en bois énergie pour les chaufferies de la région.

- **L'adéquation des matériels et des modalités d'usage.** En 2022, l'abattage d'arbres, nécessaire pour des questions de sécurité ferroviaire, se poursuivra en tenant compte de ces critères afin d'éviter des gênes pour les circulations, des chutes d'arbres qui tombent sur les voies et des pannes d'installations de sécurité. Les abattages sont réalisés en respectant les périodes de nidification, afin de limiter les impacts sur la biodiversité, tout en améliorant la régularité des circulations.

- **Le train désherbeur adapté** est équipé d'un système de pulvérisation programmable assisté par un ordinateur couplé à un GPS intégrant les réglementations liées à l'usage des produits phytosanitaires pour les voies ferrées.

Afin de réduire la consommation en herbicide, une télédétection est mise en place progressivement sur nos trains pour traiter uniquement les zones où la végétation est présente sur la plateforme ferroviaire.



Ce train permet donc une intervention ciblée de la pulvérisation sur les voies ferrées.

Afin d'appliquer une stratégie de travaux qui conjugue biodiversité et impératifs industriels, SNCF Réseau :

- prend en compte les réglementations,
- prend en compte les périodes de reproduction de la faune,
- prend en compte les espèces protégées et leur habitat,

- approfondit les connaissances naturalistes aux abords du réseau via notamment des partenariats avec France Nature Environnement, La Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'Agence Régionale de la Biodiversité.

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA MAITRISE DE LA VÉGÉTATION

SNCF Réseau innove, dans le cadre du programme national « post-glyphosate » en expérimentant l'ensemencement choisi de voies de service faiblement circulées.

L'objectif visé est de semer des plantes sélectionnées au lieu de lutter contre la végétation en place : des essences correspondant aux contraintes ferroviaires sont mises en mélange et semées. Ces espèces résistent à la sécheresse et au piétinement et ne nécessitent qu'une seule fauche par an.

L'ENSEMENCEMENT SUR LES VOIES DE SERVICE

L'ensemencement est une technique qui consiste à implanter un mélange d'espèces végétales permettant d'entrer en concurrence avec les espèces déjà présentes sur un terrain. Les principaux critères de choix pour déterminer les espèces à implanter sont :

- **La hauteur de la plante,**
- **La résistance au piétinement,**
- **La périodicité d'entretien,**
- **La facilité d'implantation.**

Cette technique a été choisie pour être testée sur des voies souvent enherbées : les voies de service peu empruntées. Ces voies ont pour principaux usages le stationnement des trains de marchandises et les opérations de maintenance.

UNE PREMIÈRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : LE SITE DE BREVANS (39)

En Bourgogne-Franche-Comté, c'est le site de Brevans qui a été retenu pour cette expérimentation : **4 voies ont étéensemencées en 2019, ce qui représente environ 5000 m².**

Depuis 2019, des relevés sont effectués chaque année afin d'analyser les résultats de cette expérimentation et identifier les mélanges les plus adaptés aux conditions spécifiques des voies de service de notre secteur géographique.

Un retour d'expériences technique sera également réalisé en tenant compte des contraintes d'exploitation ferroviaire.

L'HYDROMULCHING OU SEMIS PAR PROJECTION

L'**hydromulching** est une méthode de semis par projection hydraulique permettant de semer rapidement et efficacement de larges surfaces ou des zones d'accès difficile. Le « **mulch** » se compose de cellulose, fibre de bois, matière organique et sert de support de croissance des graines. L'opération d'ensemencement a été réalisée par l'entreprise **Natura'lis**.



Ensemencement de Brevans (39)

Le bureau d'étude Suisse **Agroscope** a également pris part au projet, car mandaté par les **CFF** pour réaliser des expérimentations d'ensemencement des pistes le long des voies.

Le projet étant similaire, un de leur mélange est testé sur les voies de service en Bourgogne-Franche-Comté.

Sur la région Bourgogne-Franche-Comté ce sont plus de 4 M€ qui ont été investis chaque année depuis 3 ans pour réaliser tous ces travaux de maîtrise de la végétation. Il s'agit du poste de dépense le plus important pour les travaux d'entretien et de maintenance du réseau ferré.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 6,6 milliards d'euros en 2021.

www.sncf-reseau.com

CONTACT PRESSE :

Sophie MAYAUD - SNCF RÉSEAU BFC

06 03 26 17 88 – sophie.mayaud@reseau.sncf.fr